



<https://usrcgt66.reference-syndicale.fr/>

Publication de l'Union Syndicale des Retraités
CGT des Pyrénées-Orientales

la
cgt

U.S.R 66
RETRAITÉ-ES

IMAGINE ...

ÉDITO

**SOMBRES PERSPECTIVES 2025
NOS DROITS ET NOTRE SANTÉ
DANS LE COLLIMATEUR
AU NOM D'UNE TRIPLE IMPOSTURE**

IMPOSTURE : au mépris des usages républicains un membre d'une famille politique largement minoritaire mais compatible avec le macronisme et l'extrême droite se trouve à la tête du gouvernement.

IMPOSTURE : l'évocation obsessionnelle du déficit vise à nous imprégner de l'idée absurde selon laquelle un budget national serait à l'image d'un budget de ménage ou de petite entreprise. Elle met aussi allègrement dans le même sac revenu national annuel et perspectives d'amortissement à long terme.

IMPOSTURE DANS L'IMPOSTURE : le pacte européen limite arbitrairement le déficit à 3 % et veut nous faire oublier que la finance privée et ses marchés mènent la danse.

Le président et son ex-ministre des Finances ont braqué les projecteurs sur les "dérapages" des collectivités territoriales ou des budgets sociaux et ne pipent mot de la dégringolade des recettes liée à des choix fiscaux désastreux et une politique salariale ruineuse pour les comptes sociaux..

VERS UN BUDGET D'INTENSIFICATION AUSTÉRITAIRE

Les propositions de sortie de crise progressistes sont unanimes, il faut

- **UNE MÉTHODE** : RECONSTRUIRE DU TISSU SOCIAL et mettre en commun de bonnes volontés citoyennes. Les récentes crises ont été marquées par le mépris affiché des "corps intermédiaires" et des syndicats en particulier. C'est dans cet esprit ce que nous avons lancé une **CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE SANTÉ**.
- **UN BUT** : RECONSTRUIRE LE SERVICE PUBLIC. Seul un front social et sociétal unitaire permettra d'avancer pour de grands services publics nationaux. Nous proposons de multiplier les débats et les actions avec la population et les salariés dans les entreprises et commerces de notre département.

DANS LA CONTINUITÉ DES ACTIONS ET MANIFESTATIONS DU 1ER OCTOBRE, nous appelons à poursuivre nos mobilisations pour la satisfaction de nos légitimes revendications.

LE 3 DÉCEMBRE

SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX DANS L'ACTION :
Union Syndicale des Retraités - MAISON DES SYNDICATS
8, RUE DE LA GARRICOLE - 66000 PERPIGNAN
04 68 34 84 49 - usrcgt66@gmail.com

Les retraités ne seront pas la variable d'ajustement de la finance publique. Nous serons toujours présents le 3 décembre mais également chaque fois que cela sera nécessaire pour la défense et l'amélioration des conditions de vie des retraités. Nos

FINANCES PUBLIQUES

**EST-CE QUE J'AI UNE GUEULE
D'ÂME AUSTÈRE ?**



L'ÉPOUVANTAIL DE LA DETTE PUBLIQUE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

DEPUIS DES ANNÉES, VOIRE DES DÉCENNIES, NOMBREUSES ET NOMBREUX SONT CELLES ET CEUX QUI ENTONNENT LE COUPLET DE LA DETTE PUBLIQUE. DÈS LE 19^{ÈME} SIÈCLE, JOHN ADAMS (DEUXIÈME PRÉSIDENT DES USA) : " IL Y A DEUX FAÇONS DE CONQUÉRIR UNE NATION, L'UNE EST PAR LES ARMES ET L'AUTRE PAR LA DETTE "

DEPUIS 40 ANS, TOUS LES 10 ANS NOUS ARRIVONS À UN SEUIL DIT " FATIDIQUE ". CE FUT TOUT D'ABORD LES 1 MILLIARD D'EUROS PUIS LES 2 MILLIARDS D'EUROS POUR ARRIVER AUJOURD'HUI À 3 MILLIARDS D'EUROS.

CERTAINS POLITIQUES FONT FEU DE TOUT BOIS SANS JAMAIS DIRE LA VÉRITÉ SUR LA DETTE.



LES MOTS SONT LACHÉS PARLONS-EN.... LA DETTE PUBLIQUE

Voilà maintenant des décennies que le monde politique, de façon récurrente, entonne le célèbre couplet de la dette publique... " la France est au bord de la faillite ! "

POURTANT... UN PETIT RAPPEL

Souvenons-nous le 16 mars 2020 : " le confinement généralisé " était annoncé . Ce qui voulait dire arrêt complet de l'économie, sauf pour les activités essentielles à la vie de la nation.

Avant cet évènement planétaire, l'État français " était au bord de la faillite " et avait engagé des réformes structurelles (assurance chômage, retraites, privatisation de certains services publics...)

Soudain, l'argent est réapparu. L'État trouve des milliards pour financer masques, tests, vaccins, mais aussi pour les entreprises dont les chiffres d'affaires se sont effondrés ainsi que pour les salaires des ménages.

Les entreprises n'avaient plus de clients, pourtant tout le monde était payé en fin de mois.

COMMENT CE MIRACLE S'EST PRODUIT ?

L'État est intervenu à coups de milliards. Ce fut le " quoi qu'il en coûte ! " avec le résultat que l'on connaît.

UNE QUESTION SE POSE : AVONS-NOUS TOUJOURS EU UNE DETTE ?

OUI, depuis 1974, dernier budget en équilibre pour la France

LA FRANCE S'EST-ELLE TOUJOURS FINANÇÉE AUPRÈS DES MARCHÉS FINANCIERS ? NON.

Cette nouvelle situation s'est produite dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle à partir d'un choix de nos politiques. On est passé d'un État suzerain exerçant sa domination sur les banques à un État partenaire et associé aux banques et aux organisations privées des marchés financiers.

Voici deux des arguments de l'époque pour justifier cette nouvelle orientation :

- Le circuit du Trésor d'un financement administré par l'État a le défaut d'engendrer de l'inflation
- Il ne faut pas laisser aux mains des politiques le contrôle du crédit et de la monnaie. La tentation est trop grande pour eux de dépenser sans compter " dans le but de se faire réélire en toute responsabilité "

POURQUOI LA FRANCE DOIT EMPRUNTER ?

Prenons l'exemple du budget 2023

Les dépenses prévues étaient de 500 milliards
Là où il y a problème : les recettes prévues, 345 milliards (les impôts) donc un déficit de 155 milliards.

L'État décide d'emprunter 270 milliards. Soit en plus du déficit, 115 milliards pour rembourser les intérêts des emprunts précédents qui arrivent à terme. C'est une spirale infernale qui accroît, d'année en année, notre dépendance des marchés financiers.

En 2023, l'État va payer 51,7 milliards d'euros d'intérêts. Deuxième poste du budget après l'enseignement (60,2 milliards) et devant la défense (43,9 milliards).

Les choix fiscaux faits pendant cette dernière décennie ont fortement contribué à réduire les recettes de l'État. Exemple : le crédit d'impôts compétitivité emploi (CICE) ; coût 100 milliards de moins pour les finances publiques... Pas de baisse du chômage !

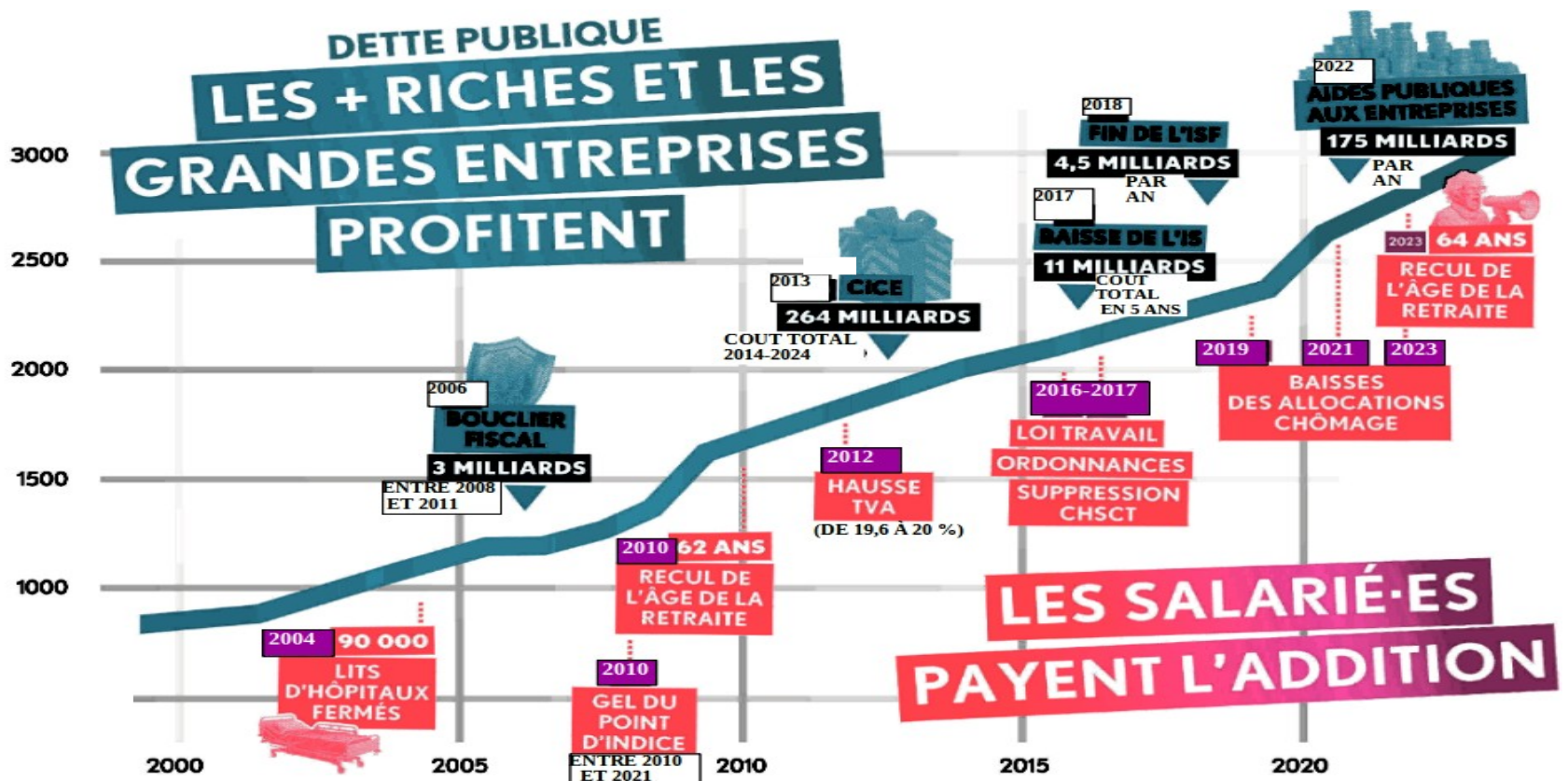
Dans le même temps, les super-profits ont atteint 150 milliards en 2022 (Ne peut-on pas les taxer ?)

C'EST À CROIRE QUE NOS POLITIQUES PRÉFÈRENT LA DETTE À L'IMPÔT. Citation de Jacques Rigaudiat (conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes) : " Sous tutelle des marchés, le souverain d'aujourd'hui est de surcroît institutionnellement en liberté conditionnelle "

A longueur de temps, on fait peser sur l'ensemble de la population le poids de la dette et l'avenir que nous laisserions aux jeunes de demain. Voici ce que disait Eric Woerth (ancien ministre du budget du gouvernement Fillon) : " En réalité, la dette est quasi éternelle. Qui rembourse la dette ? Tout le monde sait que personne ne rembourse la dette ! "

UNE AUTRE QUESTION SE POSE. POURQUOI NE NOUS PARLE-T-ON JAMAIS DE RECETTE

...alors que celle-ci ne cesse de diminuer par les cadeaux (les baisses d'impôts) qui sont faits aux grandes entreprises ?



EST-IL POSSIBLE POUR UN ÉTAT DE RÉGLER SA DETTE ? OUI !

Prenons deux exemples,

- L'Islande, en 2008, refuse unilatéralement la dette à l'égard des banques étrangères sous une forte pression populaire : le gouvernement d'annuler la dette. Le pays ne s'est pas effondré !
- L'Allemagne en février 1953 : un accord a annulé 50 % de la dette et réparti les 50 % autres sur 30 ans. L'Allemagne est devenue la première puissance européenne.

Autre exemple, les dangers des méthodes employées par nos gouvernants :

La Grèce, en 2010, avait un taux d'endettement de 147,5 % de son PIB. Sur ordre de Bruxelles, une purge sans précédent a été mise en œuvre : les retraites diminuées, les postes de fonctionnaires supprimés, les entreprises publiques stratégiques privatisées, tout cela au nom de la dette ; dix ans plus tard, le taux d'endettement est passé à 206,3 % du PIB.

Tout cela montre bien que des solutions peuvent être trouvées face à des situations d'urgence.

Ne sommes-nous pas aujourd'hui face à un défi climatique et environnemental que nous devons affronter dans une situation d'urgence ?

OUI, nous pouvons sortir de ce système. Aucun scénario n'est écrit d'avance. Il existe bien une alternative à la domination de la finance ; pour cela il est indispensable qu'une volonté populaire s'exprime comme en Islande en 2008, pour que les femmes et hommes politiques la mettent en œuvre.

NON, NOUS NE SOMMES PAS CONDAMNÉS A VIVRE AVEC UNE DETTE !

RÉFORME : MENSONGE AUX RETRAITES

Pour faire passer la réforme des retraites en 2023 dans l'opinion publique et notamment dans la population des retraités, le gouvernement a mis en avant des pseudo-avancées pour les pensions les plus basses.

En voulant faire croire qu'une de ses préoccupations était l'avenir des retraités les plus humbles, le gouvernement a mis en avant quelques écrans de fumée vite dissipés.

Vieux serpent de mer des différentes réformes précédentes : notre président a voulu faire croire que celles-ci bénéficient aux pensions les plus basses. Que les actifs travaillent plus longtemps et nous pourrons faire un geste pour les retraités actuels. Foutaise capitaliste, qui ne prend plus.

1200 euros de pension minimale ?... Les 5,7 millions de personnes aux pensions inférieures à 1200 euros n'ont pas été toutes concernées, vu les conditions exigées. Résultat, pour la plupart cette promesse s'est transformée en une augmentation de 100 euros bruts. Pour avoir cette augmentation, il fallait quand même avoir cotisé durant la durée exigée et **avec un salaire au moins égal au SMIC**.

Conclusion, une réforme qui pénalise les actifs et qui rapporte peu aux aux retraités les plus humbles.

Il est nécessaire d'abroger cette réforme des retraites de 2023.

Prendre en compte l'avenir du régime des retraites véritablement, c'est avoir une réflexion sur son financement mais c'est aussi faire en sorte que perdure la notion de solidarité entre les générations et non mettre dans la tête des plus jeunes travailleurs que pour eux la retraite ne sera possible qu'en épargnant dans les banques et les assurances.

Les réformes ne doivent pas servir à un appauvrissement de la population des retraités, ni à la fabrication de futurs retraités pauvres et malades.

**PETITES
PENSIONS ET
PERSONNES EN
SITUATION DE
DÉPENDANCE :
LES PLUS
FRAGILES
D'ENTRE NOUS
DANS LA
TOURMENTE
AUSTÉRIATAIRE**

L'AIDE À LA PERSONNE MISE À MAL

L'AIDE À DOMICILE EST EN DANGER. Si sont appliquées les dispositions du **nouveau cahier des charges de l'agrément** des services à la personne, publié dans la loi de novembre 2023, les conditions de travail des personnels seront encore plus dégradées et les services rendus en perte de qualité.

Pour autant, la politique menée dans ce secteur relève de la décision du Conseil Départemental. **Certains départements, en difficulté de financement, prônent la privatisation** comme moindre mal budgétaire et s'ouvrent ainsi à la loi du marché, tant pis pour les conséquences. Celle-ci pourrait ainsi prendre la forme d'une ubérisation : les cotisations seraient à la charge de l'intervenant de l'aide à domicile qui ne serait plus salarié, mais auto-entrepreneur.

L'association Joseph Sauvy est en phase de changer de statuts pour devenir Fondation d'utilité publique, laissant ainsi la possibilité d'ouverture à des mécènes (investisseurs individuels et/ou sociétés). Serait-ce le premier stade de transformation, ouvrant le chemin de la privatisation comme mentionné dans le cahier des charges de la loi de novembre 2023 ?

L'intégration grandiose de services et d'associations dans l'instance de SAUVY ne manque pas d'interroger.

En effet, l'activité et une grande partie du personnel de l'APF (Association des Paralysés de France) a été absorbée ainsi que pourrait l'être le SAAD (Service d'Aide A Domicile) de Prades en 2025. Concernant ce dernier un débat sera organisé sur Prades à l'initiative de la création d'un collectif « Aide à domicile en Conflent » qui regroupe salarié.es, bénéficiaires et familles.

Les SSIAD : (Service de Soins Infirmiers A Domicile).

Dans une quarantaine de départements les soins effectués par les SSIAD, budgétisés par la CRAM, ont fusionné avec l'aide à domicile, après autorisation de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Ainsi le SSIAD de l'ASSAD (association des services et des soins à domicile) de Perpignan se nomme aujourd'hui *service de l'autonomie*.

Le risque qu'une partie des soins, notamment celle qui relève des actes essentiels de la vie (toilettes, levers, couchers...), ne soit plus remboursée par la Sécurité Sociale, alors que celle-ci devrait couvrir la prise en charge de tous les soins de la naissance à la mort.

Les conditions de travail, les rémunérations seront encore plus déplorables pour les intervenant.es. La qualité des services rendus ne sera pas garantie. Ce sont donc les bénéficiaires et leur famille qui en seront impactés.

7 retraités sur 10 déclarent avoir ressenti une baisse de leur pouvoir d'achat depuis leur départ à la retraite.

Des économies, il est possible d'en faire, il suffit de regarder du côté des aides publiques aux entreprises : chaque année ce sont 175 milliards d'aides publiques versées aux entreprises, un montant multiplié par 1,5 en 15 ans, sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de leur efficacité, en termes d'emploi notamment. C'est un tiers du budget de l'État.

Aujourd'hui les retraité-es sont en colère....

Depuis janvier 2017 leurs pensions accusent un retard de 5,3 % sur l'évolution des prix et leur pouvoir d'achat a été amputé de l'équivalent de 3,1 mois de pension. Pour ceux qui ont subi la hausse de 25 % de la CSG en 2018, la perte est l'équivalent de 4,5 mois de pension.

Par ailleurs les retraité-es subissent très fortement les dégradations que connaît notre système de santé. Les dépassements d'honoraires, l'augmentation des franchises et forfaits médicaux, l'augmentation des compléments santé....aggravent le recul de leur pouvoir d'achat.

L'indexation sur l'inflation au 1^{er} janvier, loin d'être une revalorisation, consiste à actualiser a posteriori les pensions qui l'ont subie pendant l'année écoulée.

UN AUTRE BUDGET EST POSSIBLE :

- ° Le rétablissement des impôts pour les entreprises.
- ° Le rétablissement de l'impôt sur la fortune.
- ° Une meilleure progressivité de l'impôt sur le revenu.
- ° La suppression de la TVA sur les produits de première nécessité.
- ° La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (90 milliards annuels).
- ° La mise sous condition des 175 milliards d'aides publiques aux entreprises.
- ° L'élargissement de la taxe sur les activités polluantes pour inciter à la transition écologique.

Les retraité-es font partie intégrante de la société , ils animent souvent les associations, participent à la vie sociale et politique, s'occupent de leurs enfants et petits-enfants, en bref sont utiles à la vie commune.

Nous exigeons le rattrapage des pertes subies, soit une augmentation de 10 %.

C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches (Victor Hugo).

**LE PREMIER MINISTRE REPORTE
L'AUGMENTATION PRÉVUE AU 1^{ER} JANVIER 2024
AU 1^{ER} JUILLET 2025.**

LES RETRAITÉ-ES ET LES SALARIÉ-ES NE VEULENT PLUS PAYER...



9 organisations exigent du gouvernement qu'il annule cette mesure, qu'il revalorise les pensions au 1er janvier 2025 à hauteur de l'inflation dans un premier temps et qu'il ouvre des négociations pour le rattrapage des pertes subies.

Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1er juillet 2025.

Indexation a minima sur l'inflation au 1er janvier 2025.

Rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Pas de pension en-dessous du SMIC.

Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

**SIGNEZ MASSIVEMENT LA PÉTITION
MANIFESTEZ LE 3 DÉCEMBRE !
RENDEZ-VOUS À 10 H 30
PLACE DE LA VICTOIRE À PERPIGNAN**



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je rejoins les retraités CGT**

Nom ➤ Prénom ➤
 Adresse ➤
 Code postal ➤ Ville ➤
 Branche professionnelle d'origine ➤

**Être syndiqué-e en activité
c'est défendre ses conditions
de travail et par delà ses
conditions de vie**

**Être syndiqué-e en retraite
c'est continuer à défendre ses
conditions de vie !**

Important : adresse électronique

Être informés

Entretenir le lien avec le syndicat

Donner du sens à l'adhésion



Les droits sociaux sont notre capital. Nous ne pouvons pas rester indifférents à sa déperdition

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ : en application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP

